



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collaborateurs occasionnels

Question écrite n° 21881

## Texte de la question

M. Michel Heinrich appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des associations départementales de protection civile. Ces associations reconnues d'utilité publique dispensent des services éminents et indispensables à la population par l'intermédiaire de bénévoles qui mènent ces activités en prenant sur leur temps de loisir, sur leur temps de repos et sur leur temps de vie familiale. Il lui demande en conséquence si des mesures incitatives peuvent être envisagées, dans le cadre d'un service national civique pour les volontaires et par l'attribution de points supplémentaires pour la retraite.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Heinrich](#)

**Circonscription :** Vosges (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21881

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 2003, page 5494